Programme de Formation

Objectif SDR : Maîtriser le double rôle de Saisissant et Répartiteur

Tarif HT

Tarif HT : 250 €

Contact

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail à l'adresse suivante : **contact@efsco.fr**

Organisation

Durée : 10 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique

Public visé

Salariés des études de commissaires de justice ou toute personne souhaitant intégrer la profession.

Objectifs pédagogiques

- Mettre en oeuvre la procédure de saisie des rémunérations
- Assurer les missions de commissaire de justice répartiteur

Description

Durée : 10h de formation dont :

- 7h de formation en présentiel
- 3h de E-Learning

- Mettre en oeuvre la procédure de saisie des rémunérations
 - Maitriser les actes et formalités de la procédure
 - Maitriser les délais
 - Suivre les incidents
- Assurer les missions de commissaire de justice répartiteur
 - Déterminer la quotité saisissable
 - Réaliser les états de répartitions
 - Utiliser les outils informatiques
 - Réaliser sa mission dans le respect des règles déontologiques, de sécurité informatique et le RGPD

Prérequis

Aucun

Modalités pédagogiques

- E-learning avec exercices en ligne
- Exposés magistraux
- Brainstorming
- Activités ludiques
- Cas pratiques

Moyens et supports pédagogiques

- Formation en Elearning accessible sur la plateforme www.mesformationscdj.fr
- Classes virtuelles réalisées sur l'outil de visio Dendreo Live

Des supports de formations sont mis à disposition sur la plateforme www.mesformationscdj.fr avant toute formation synchrone et d'autres ressources pédagogiques seront mis à disposition des participants au cours de la formation.

Modalités d'évaluation et de suivi

Moyens de suivi

- Feuille d'émargement
- Formulaire de positionnement en amont de la formation à réaliser en ligne

Evaluation

- Validation avec un exercice en ligne par objectifs
- Quiz de fin de formation pour l'évaluation des compétences acquises à l'issue de la formation.
- Evaluation de la satisfaction à l'issue de la formation puis à froid (6 mois après)

Sanction

Une attestation individuelle de formation sera remise à l'apprenant à l'issue de la formation après vérification de son assiduité.

Informations sur l'admission

Modalités et délais d'accès :

- Après validation de l'inscription, une confirmation sera adressée sous 15 jours.
- La convocation sera adressée au participant et à l'entreprise 15 jours avant le début de la formation.
- La formation e-learning est ouverte aux participants 15 jours avant la première classe virtuelle.

Informations sur l'accessibilité

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations.

Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

Contact : contact@efsco.fr

Consultez notre politique diversité et inclusion